

COMMUNE DE RIOUX
SÉANCE DU 25 JUILLET 2024

Le 25 juillet 2024 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Rioux se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du 16 juillet 2024 sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE.

Présents : MM. Philippe SOULISSE, Jean-Michel MEGRAUD, Benoit BRIDIER, François TURPIN, Daniel FAURE, Jean-Joël BODIN, Francis BONNIN. Mmes Sylvie VIGNAUD, Claude LOISEAU, Gaëlle LUCAZEAU.

Absent : MM. Sylvain GOUGEON

Absents excusés : MM. Nicolas CHAUDET, Stéphane BOUILLON, Mmes Nathalie DUCHIRON, Nadège GERBIER.

Pouvoir : M. Stéphane BOUILLON donne pouvoir à Mme Sylvie VIGNAUD.

Secrétaire de séance : M. Daniel FAURE

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2024.

Sous la présidence de Monsieur Philippe SOULISSE, la séance est ouverte à 20 heures 30.

DELIBERATIONS

1. Objet de la délibération n°2024250701

FONDS DE CONCOURS VOIRIES 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Commune de Gémozac propose la signature d'une convention qui engage la commune à participer financièrement par l'intermédiaire d'un fonds de concours au financement de travaux sur la voirie communautaire à Rioux.

A ce titre, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention pour une participation fixée à 72 033 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité des membres présents** d'accepter cette proposition :

- s'engage à rembourser à cet organisme la totalité de cette participation,
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif 2025 – article 28041512,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention.
- dit que l'amortissement se fera sur 25 ans.

2. Objet de la délibération n°2024250702

SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire fait part du besoin de travaux de création de cheminements sur la Rue de la Chadenne pour permettre une déambulation sécurisée des usagers.

Il fait part du chiffrage des travaux correspondants, présenté par le Syndicat Départemental de la Voirie, soit :

Montant HT : 67 503.50 €

Montant TTC : 81 004.20 €

Il propose de solliciter le Conseil Départemental, au titre du produit des amendes de police – Réalisation de cheminements doux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Décide de solliciter une subvention de 50 % du montant HT des travaux plafonnés à 50 000 € HT auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de police – Réalisation de cheminements doux.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

INFORMATIONS

❖ **REGLEMENT INTERIEUR POUR LE PERSONNEL**

Présentation du règlement pour qu'il soit envoyé au comité technique du Centre de Gestion 17 pour validation.

❖ **RUELLE DES FLEURS (sens unique)**

Un sens unique sera mis en place à la suite des travaux de la traverse de bourg. Il sera possible de prendre la ruelle venant de la route de Saint André pour remonter vers la rue de Cravans.

❖ **TERRAIN DANS LOTISSEMENT BEAUPREAU (AL 295)**

Une partie de la parcelle AL 295 (105m² largeur 3,5 m sur 30m de longueur) menant vers le jardin de Mr et Mme LEPETITCOLIN leur sera proposée au prix de 5€ le m², les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

❖ **LOCAUX COMMERCIAUX**

L'enduit, le carrelage et la faïence sont finis. La boucherie sera opérationnelle pour ouvrir fin octobre.

❖ **LOCATAIRES**

Les locataires au 1B rue de la Chadenne sont partis, de nouveaux locataires vont arriver pour deux mois le 1^{er} aout avec un loyer mensuel de 500€. Le logement sera de nouveau disponible début octobre.

Les locataires impasse de l'Eglise partent aussi, le logement sera disponible en octobre.

❖ **VOLS DANS LA COMMUNE**

Plusieurs vols ont eu lieu « route de Saintes » ainsi que chez nos locataires « impasse de l'Eglise ».

Soyez vigilants !

❖ **CONSEIL MUNICIPAL**

Les prochaines réunions de conseil sont prévues le jeudi 12 septembre, le jeudi 17 octobre et le jeudi 28 novembre.

QUESTIONS DIVERSES :

❖ **CONTENEURS**

Les conteneurs verre et papier nouvellement placés « rue Raynaud » ont brûlé. Malgré cet incident le conseil municipal décide de ne pas les changer de place.

Fin de la séance 22h

Philippe SOULISSE	Jean-Michel MEGRAUD	Sylvie VIGNAUD
François TURPIN	Gaelle LUCAZEAU	Benoît BRIDIER
Daniel FAURE	Jean-Joël BODIN	Claude LOISEAU
Francis BONNIN		